



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Concours d'entree

Question écrite n° 48066

Texte de la question

M. Jean-Francois Chossy appelle l'attention de M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche sur la situation des etudiants des classes preparatoires aux grandes ecoles, dans la specialite Physique-technologie, en ce qui concerne les couts d'inscription dans ces ecoles. Les concours de 1997 sont l'aboutissement d'une reforme des classes preparatoires aux grandes ecoles, et il apparait que la banque de notes pour la filiere Physique et technologie aboutisse a une augmentation des couts d'inscription pour les etudiants. Si, pour les concours de 1996, la depense totale pouvait etre de l'ordre de 3 500 francs, cette annee, avec un nombre de places comparable, la depense est superieure a 12 000 francs. Les etudiants actuellement en deuxieme annee dans cette filiere Physique et technologie ont decouvert cette situation en decembre dernier a la date du debut des inscriptions. Ceux qui sont issus de familles a revenus modestes ne peuvent donc s'inscrire a l'ensemble des ecoles presentes sur la banque de notes et leurs chances de reussite diminue en consequence. Il serait souhaitable que les couts forfaitaires d'inscription aux epreuves soient calcules au prorata du nombre de places offertes. Il lui demande en consequence quelles sont les mesures qui peuvent etre envisagees afin que les couts d'inscription aux concours des grandes ecoles soient reduits, des la session de 1997, pour ne pas penaliser les etudiants concernes.

Données clés

Auteur : [M. Chossy Jean-François](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48066

Rubrique : Grandes ecoles

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 février 1997, page 633